



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC
11 Laurier St./ 11 rue, Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Scientific, Medical and Photographic Division /
Division de l'équipement scientifique, des produits
photographiques et pharmaceutiques
L'Esplanade Laurier
140 O'Connor Street,
East Tower, 7th Floor
Ottawa
Ontario
K1A 0S5

Title - Sujet SYSTÈME DE DÉTECTION DES RAYONNEMENT	
Solicitation No. - N° de l'invitation W8486-228166/A	Amendment No. - N° modif. 005
Client Reference No. - N° de référence du client W8486-228166	Date 2022-03-15
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$PV-961-80890	
File No. - N° de dossier pv961.W8486-228166	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Eastern Daylight Saving Time EDT on - le 2022-03-21 Heure Avancée de l'Est HAE	
F.O.B. - F.A.B. Specified Herein - Précisé dans les présentes	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input checked="" type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Bellerdine(pv961), Chad	Buyer Id - Id de l'acheteur pv961
Telephone No. - N° de téléphone (613) 323-0178 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

La modification 005 a été émise pour publier toutes les réponses aux questions reçues à ce jour.

QUESTIONS ET RÉPONSES

- Q1.** Plan de formation : Les soumissionnaires devraient inclure un plan de formation, qui doit démontrer que le plan de formation du soumissionnaire répond à toutes les exigences obligatoires pour la formation décrites à l'annexe « A ». Le plan de formation doit inclure, au minimum, une description du matériel de cours qui sera fourni aux participants ; le programme de formation; et la durée de la formation.
Question: Ce plan sera un plan préliminaire qui sera sujet à changement en fonction de la conception de l'équipement et du calendrier final du programme ?
- R1.** Correct. Le plan de formation final sera déterminé après la réunion de lancement et l'examen du programme de formation préliminaire. La portée de la formation est décrite à l'annexe A et ne changera pas après l'attribution du contrat/la réunion de lancement.
- Q2.** Selon la phase de mise en service, le tableau 1, les quantités de livraison, l'article 12, le « dossier de formation » est dû 6 mois après l'attribution du contrat. Le module de formation suivra le développement du MF et utilisera les informations du MF comme « données de source primaire ». Étant donné que le MF ne sera pas à un stade adéquat pour l'équipe de formation à 6 mois après l'attribution du contrat, ce programme de formation peut-il être dans un état préliminaire avec les données disponibles à ce jour ?
- R2.** Oui, le MF dans cet état préliminaire peut être utilisée pour informer les exigences pour atteindre la forme livrable finale.
- Q3.** Le module de formation, conformément aux exigences de l'Annexe B, doit consister en 3 modules utilisant Microsoft PowerPoint uniquement ?
- R3.** Pour la formation en personne, c'est le minimum, mais d'autres ressources peuvent également être déployées.
- Q4.** Pour la formation IMI/ formation assistée par ordinateur, quelle norme MROCP le Canada utilise-t-il?
- R4.** MROCP 1.2 et MROCP 2004 (3e éd) sont préférables, mais d'autres sont acceptables.
- Q5.** Pour les vidéos, devront-elles être en anglais canadien et en français canadien ?
- R5.** Les ébauches doivent être en anglais canadien (ou en anglais et en français) et les versions finales après examen/approbation doivent être livrées dans les deux langues officielles.
- Q6.** Pour l'IMI/formation assistée par ordinateur, devront-ils être en anglais canadien et en français canadien ?
- R6.** Les ébauches doivent être en anglais canadien (ou en anglais et en français) et les versions finales après examen/approbation doivent être livrées dans les deux langues officielles.

- Q7.** La formation doit-elle couvrir à la fois les opérations débarquées et montées?
- R7.** La formation peut être combinée si le système proposé effectue à la fois des opérations montées et débarquées ; un système proposé pour une seule modalité devrait uniquement fournir une formation pour la méthode de déploiement appropriée.
- Q8.** Les cours de formation de base et avancés peuvent-ils être combinés ? L'exemple fourni dans le cours avancé représente les fonctions de base que l'opérateur doit être capable d'exécuter.
- R8.** Oui
- Q9.** Quel est le public cible du cours de formation avancée ?
- R9.** Les utilisateurs avancés sont ceux qui seront familiarisés avec l'utilisation/la maintenance de toutes les sondes et avec tout logiciel d'interface requis pour supprimer/stocker/manipuler les données enregistrées dans l'unité de base. Les utilisateurs avancés effectueront également des réparations mineures sur le terrain (remplacement des fenêtres Mylar, etc.).
- Q10.** Quel est le niveau d'expérience du public cible en ce qui concerne les principes fondamentaux du rayonnement ?
- R10.** L'« utilisateur de base » peut ne pas avoir de connaissances sur les principes fondamentaux du rayonnement. Les utilisateurs seront informés de la marche à suivre sur le terrain. Les « utilisateurs avancés » ont, au minimum, une bonne compréhension des principes fondamentaux. Les utilisateurs peuvent faire des choix sur le terrain sans instruction. Le MDN a des cours de rayonnement pour ceux qui en ont besoin, il n'est pas nécessaire de les répéter ici. Cependant, un bref examen/aperçu est acceptable.
- Q11.** Les évaluations, les exercices pratiques (EP)/les exercices d'entraînement en situation/les voies (EES) doivent-ils être inclus dans le programme de formation ?
- R11.** Non. Le Canada accepte le contenu supplémentaire, mais ce n'est pas obligatoire et il ne gagnera pas non plus de mérite supplémentaire pour la sélection.
- Q12.** Sur quels véhicules (plates-formes) ce système SDR sera-t-il utilisé ?
- R12.** Le Canada n'est pas en mesure de fournir cette information pour le moment.

**TOUTES LES AUTRES MODALITÉS ET CONDITIONS DE LA DEMANDE DE PROPOSITION
DEMEURENT INCHANGÉES**